

**LE MERCREDI 31 AOÛT 2011**

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES**

**COMTÉ DE PAPINEAU**

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la susdite commission scolaire tenue à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau, le mercredi 31 août 2011, à 20 h 21, à laquelle sont présents :

Claude Auger  
Claude Benoît  
Marc Carrière  
Jocelyn Fréchette  
Alexandre Iracà  
Jean-Marc Lavoie  
Raymond Ménard  
Carl G. Simpson

Marc Beaulieu  
Jacinthe Brière  
Jacques D'Août  
Cécile Gauthier  
René Langelier  
Sylvain Léger  
Dany Ouellet  
Michel Tardif

**Absence**

Louis-Georges Désaulniers

**Les représentants du comité de parents :**

Stéphane Mongeon

Luc Trottier

Formant quorum, sous la présidence de monsieur le commissaire Alexandre Iracà.

**Sont également présents :**

Raynald Goudreau, directeur général  
Jasmin Bellavance, secrétaire général  
Nathalie A. Charette, directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire

Le président déclare la séance ouverte.

**Parole au président et nouvelles de la FCSQ**

- . Souhais de bonne rentrée adressés aux élèves ainsi qu'aux membres du personnel.
- . Journée d'accueil du personnel, le 30 août dernier.
- . Rappelle que le système public d'éducation québécois est l'un des plus performants au monde.
- . Remise de bourses de la Fondation de la réussite éducative au Cœur-des-Vallées, le 7 juin dernier.
- . Participation au bal des finissants de l'École secondaire Hormisdas-Gamelin.
- . Remise de Médaille de l'Assemblée nationale à quatre employés de l'école St-Laurent, à la suite de l'introduction d'un homme armé dans l'école, le 19 avril dernier.
- . Tournoi de golf de la Fondation de la réussite éducative au Cœur-des-Vallées

**Parole aux commissaires**

**Monsieur Luc Trottier**

- . Invite les parents à participer en grand nombre aux assemblées générales des écoles et à s'impliquer auprès de l'école que fréquente leur enfant.

**Monsieur Jacques D'Août**

- . Demande une minute de silence pour commémorer le décès de Valérie Leblanc, élève du Cégep de l'Outaouais.

**Monsieur Raymond Ménard**

- . Souligne que la première cohorte d'élèves du programme d'éducation internationale fait son entrée à l'École secondaire Louis-Joseph-Papineau.

**Monsieur Jocelyn Fréchette**

- . Félicitations adressés aux élèves, et à l'équipe responsable des cours d'été et des reprise d'examens.

**Monsieur Stéphane Mongeon**

- . Rappelle aux automobilistes de faire preuve de prudence et de courtoisie à l'égard des autobus scolaires et des élèves marcheurs.

**Monsieur Marc Carrière**

- . Rappelle que la Ville de Gatineau a renouvelé tous les postes de brigadiers adultes sur le territoire de la CSCV.
- . Souhais de bonne rentrée aux élèves et aux membres du personnel.

**Monsieur Jean-Marc Lavoie**

- . Rappelle l'importance du partenariat nécessaire entre les parents et l'école.

**Monsieur Marc Beaulieu**

- . Remercie les camps de jour et autres camps d'été qui ont su prendre la relève des écoles au cours de la période estivale.

**Monsieur Dany Ouellet**

- . Réfère à la lettre de M. Marc Carrière adressée à ses collègues commissaires.

**Monsieur Alexandre Iracà**

- . Fait état de sa visite des écoles ayant fait l'objet de rénovations au cours de l'été (écoles Monseigneur-Charbonneau, du Sacré-Cœur (G), St-Jean-de-Brébeuf et du Boisé)
  - . Remercie les membres du personnel pour leur patience
  - . Félicite l'équipe du Service des ressources matérielles pour leur excellent travail.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR****RÉSOLUTION 1 (2011-2012)**

Il est proposé par monsieur le commissaire René Langelier;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ****ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1<sup>ER</sup> JUIN 2011****RÉSOLUTION 2 (2011-2012)**

Il est proposé par monsieur le commissaire Carl G. Simpson;

QUE le procès-verbal de la séance du Conseil des commissaires du 1<sup>er</sup> juin 2011 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ****Rapport des groupes de travail****Comité des ressources humaines par monsieur le commissaire Jacques D'Août :**

- . Réfère aux nombreuses offres d'emploi disponibles sur le site web de la CSCV.

**Intelligence Papineau par monsieur le commissaire René Langelier :**

- . Installation de cinq (5) tours au cours de la période estivale ; 5 autres devraient être installés avant la fin de l'automne.

**Fil d'Ariane par monsieur le commissaire René Langelier :**

- . Journée d'accueil du personnel

**RAPPORT RELATIF AU MANDAT DE GESTION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL  
POUR LA PÉRIODE ESTIVALE 2011 – ACCEPTATION**

Le directeur général fait état des décisions prises en vertu de la délégation de pouvoirs estivale.

**RÉSOLUTION 3 (2011-2012)**

Attendu les termes de la résolution 100 (2010-2011) ayant pour titre : « Mandat de gestion au directeur général – période estivale 2011 »;

Attendu le rapport produit par le directeur général;

1405

Attendu les discussions des membres du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 31 août 2011;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Carrière;

QUE le rapport du directeur général, monsieur Raynald Goudreau, pour la période du 2 juin au 31 août 2011, soit accepté tel que rédigé.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**IMMEUBLE CONNU COMME ÉTANT L'ÉCOLE CENTRALE – VENTE DE GRÉ À GRÉ  
À LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX**

### **RÉSOLUTION 4 (2011-2012)**

Attendu les termes de la résolution 6 (2010-2011) concernant l'aliénation de l'immeuble connu comme étant l'école Centrale, situé au 10, rue Saint-Jean-Baptiste, à Notre-Dame-de-la-Paix;

Attendu l'offre d'achat de gré à gré, de l'école Centrale par la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix auprès de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées pour la somme de 1 \$;

Attendu que le plan triennal de répartition et destination des immeubles 2011-2012 à 2013-2014 prend en compte la possibilité d'aliénation dudit immeuble;

Attendu les discussions du comité relatif aux affaires financières et matérielles (CRAFM), lors des rencontres du 29 novembre 2010 et du 21 février 2011;

Attendu les discussions du Conseil des commissaires lors du comité de travail du 31 août 2011;

Attendu la recommandation de la directrice du Service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Beaulieu;

QUE l'offre d'achat de gré à gré déposée par la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix au montant de 1 \$ pour l'acquisition de l'immeuble (école Centrale) sis au 10, rue St-Jean-Baptiste, à Notre-Dame-de-la-Paix, soit acceptée, sous réserve de l'autorisation ministérielle ci-après mentionnée;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées adresse une demande auprès de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) afin de l'autoriser à vendre, de gré à gré, à la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix, l'école Centrale, située au 10, rue Saint-Jean-Baptiste, à Notre-Dame-de-la-Paix, ainsi que son terrain, circonstances et dépendances, pour la somme nominale de 1 \$ et ce, conformément aux dispositions du Règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire (I-13.3, r. 7);

QUE cette vente à la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix soit conditionnelle à l'obtention préalable de l'autorisation demandée à la ministre.

Monsieur le commissaire Claude Auger demande le vote.

**POUR :** Claude Auger, Marc Beaulieu, Claude Benoît, Jacinthe Brière, Marc Carrière, Alexandre Iracà, René Langelier, Jean-Marc Lavoie, Sylvain Léger, Raymond Ménard, Dany Ouellet, Carl G. Simpson, Michel Tardif

**CONTRE :** Jacques D'Août, Jocelyn Fréchette, Cécile Gauthier

### **ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

**ENTENTE À INTERVENIR ENTRE LA CORPORATION DES TRANSPORTS ADAPTÉ ET COLLECTIF  
DE PAPINEAU ET LA CSCV CONCERNANT UN STATIONNEMENT  
À L'ÉCOLE SECONDAIRE LOUIS-JOSEPH-PAPINEAU, À PAPINEAUVILLE**

### **RÉSOLUTION 5 (2011-2012)**

1406

Attendu que la Corporation des transports adapté et collectif de Papineau Inc. désire mettre en place un transport collectif d'appoint en direction de Gatineau desservant les municipalités de la Petite-Nation;

Attendu que ce service sera disponible pour les travailleurs et les étudiants poursuivant leurs études postsecondaires;

Attendu que la Corporation des transports adapté et collectif de Papineau Inc. désire obtenir l'accès pour de 5 à 20 cases de stationnement;

Attendu que des espaces de stationnement sont disponibles sur le terrain de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau, à Papineauville;

Attendu la demande formulée par la Corporation des transports adapté et collectif de Papineau Inc. dans sa lettre datée du 5 mai 2011;

Attendu les discussions des membres du comité relatif aux affaires financières et matérielles lors de la rencontre du 30 mai 2011;

Attendu la recommandation de la directrice des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Claude Auger;

QUE de 5 à 20 cases de stationnement soient rendues disponibles pour les usagers de la Corporation des transports adapté et collectif de Papineau, et ce, pour une période d'un an;

QUE cette entente n'affecte pas la disponibilité des places de stationnement requises par le personnel de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées;

QU'À la suite d'une évaluation positive effectuée par la CSCV au terme de ladite entente, celle-ci puisse être renouvelée ou, à défaut d'évaluation positive, modifiée ou non renouvelée, en fonction des termes de ladite évaluation.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

<b>REMBOURSEMENT ET PAIEMENT DES FRAIS DE PARTICIPATION DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE À UNE JOURNÉE DE FORMATION – APPROBATION</b>
---

### **RÉSOLUTION 6 (2011-2012)**

Attendu que le protecteur de l'élève, Me Manon Chénier, souhaite participer à une séance de formation offerte par la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) spécifiquement destinée aux protecteurs de l'élève des commissions scolaires du Québec;

Attendu que le protecteur de l'élève n'est pas un employé de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées et que par le fait même, il relève directement du Conseil des commissaires;

Attendu l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jacques D'Août;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées défraie le coût d'inscription (135 \$ + taxes) pour la participation de Me Manon Chénier, protecteur de l'élève, à cette séance de formation intitulée « Le rôle du protecteur de l'élève »;

QUE les frais de séjour et de déplacement encourus en vertu des dispositions de la *Politique relative aux frais de déplacement* de la CSCV lui soient remboursés.

Monsieur le commissaire Sylvain Léger demande le vote.

**POUR :** Claude Auger, Marc Beaulieu, Jacinthe Brière, Marc Carrière, Jacques D'Août, Jocelyn Fréchette, Alexandre Iracà, René Langelier, Jean-Marc

1407

Lavoie, Raymond Ménard, Dany Ouellet, Michel Tardif

**CONTRE :** Claude Benoît, Cécile Gauthier, Sylvain Léger, Carl G. Simpson

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

**Questions relatives à la séance**

**Monsieur Jacques D'Août**

. Brigadiers adultes – formule de décomptage

**Madame Cécile Gauthier**

. Emplacement des brigadiers adultes

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**RÉSOLUTION 7 (2011-2012)**

Il est proposé par monsieur le commissaire Jocelyn Fréchette;

QUE la séance soit levée.

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 5 octobre 2011, à 20 heures, à la bibliothèque de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau, située au 378 A, rue Papineau, à Papineauville.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Il est 21 h 31.

**Alexandre Iracà,**  
Président du Conseil des commissaires

**Jasmin Bellavance,**  
Secrétaire général